ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

2[me] CIRCONSCRIPTION COMPIÈGNE-NOYON

SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 11 MARS 1973

Electrices, Electeurs,

Dimanche dernier, j'ai été désigné par le suffrage universel pour barrer la route à l'offensive communiste qui se développe à travers le pays.

Ce péril, nous le conjurerons tous ensemble. ***Les affrontements et les dissentiments du premier tour sont oubliés.***

Dans notre circonscription de Compiègne-Noyon, le but à atteindre est, comme partout ailleurs, clairement défini : donner à la majorité qui va sortir des urnes, les moyens de ***poursuivre une POLITIQUE RATIONNELLE D'EXPANSION ÉCONOMIQUE ET DE PROGRÈS SOCIAL.***

Pour éviter toute équivoque, le mandat que vous allez lui confier doit être cautionné par le plus grand nombre : **c'est un gage de stabilité et de continuité.**

Dans cette bataille électorale où se jouent nos libertés et notre conception humaniste de la société, notre responsabilité individuelle et collective est engagée.

Devant les lourdes menaces qui pèsent sur nous, dressons un front commun de bons citoyens déterminés à défendre les institutions qui ont donné à notre pays prestige et prospérité. Soyons fidèles aux grands principes de la démocratie en infligeant un échec décisif à l'entreprise collectiviste.

A CE PRIX, NOUS ASSURERONS L'AVENIR...

Vive la République, vive la France.

Edmond NESSLER

DÉPUTÉ SORTANT

désigné par le suffrage universel
pour battre le communisme



Remplaçant éventuel :

Pierre DUBOIS

MAIRE DE NOYON



Tellier - Compiègne